

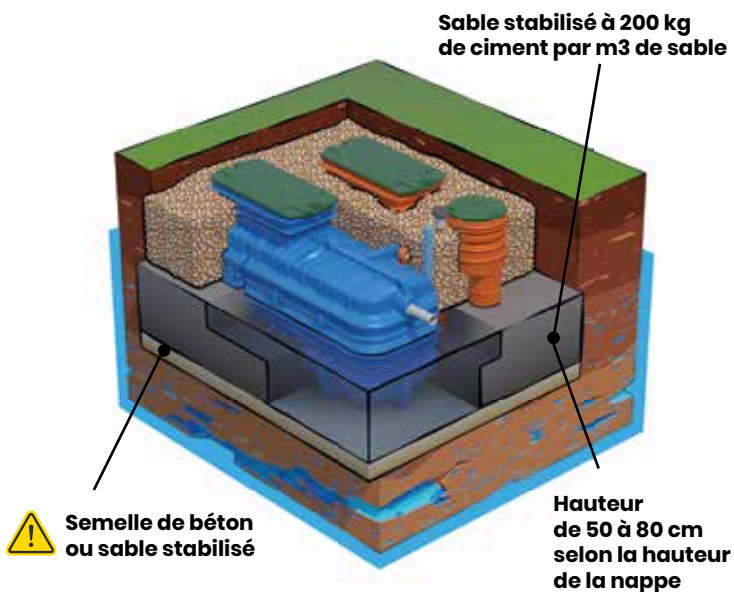


FICHE TECHNIQUE N°5 / Filtre durable compact

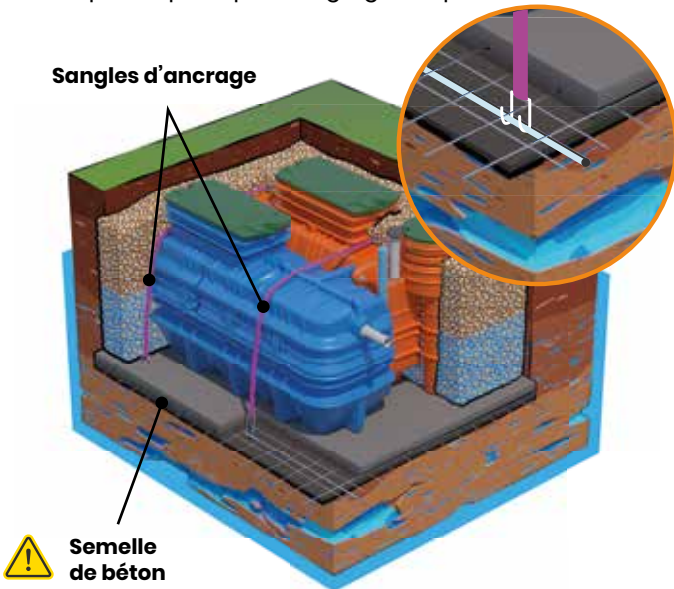
Conditions de pose en bloc en terrain humide ou nappe



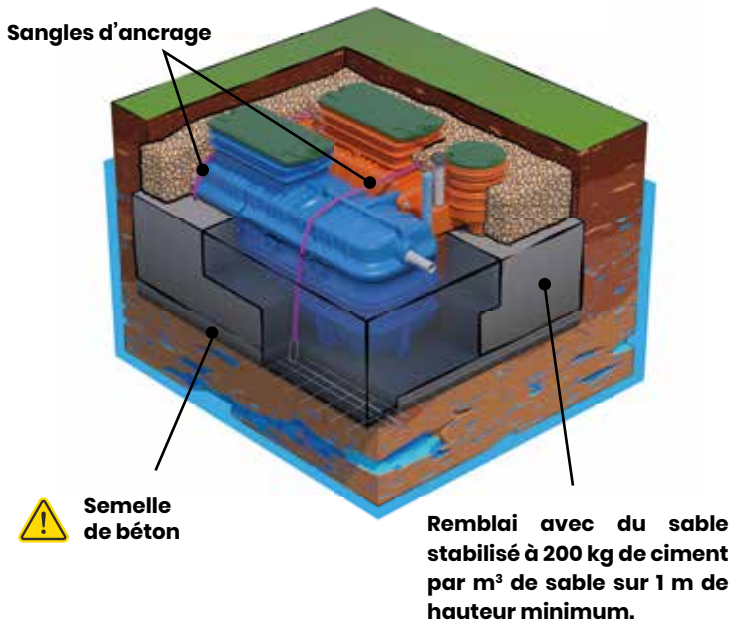
> Exemple de pose avec lestage latéral des cuves :



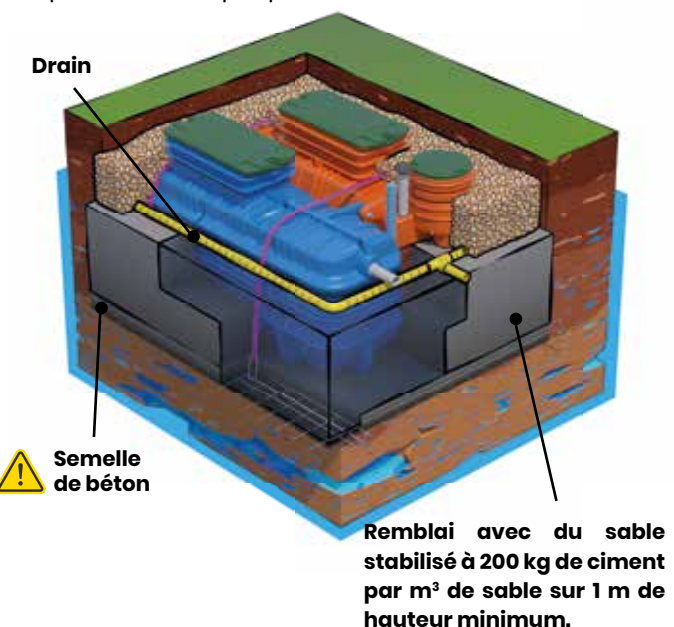
> Exemple de pose par sanglage simple des cuves :



> Exemple de pose avec sanglage et lestage latéral des cuves



> Exemple de pose avec sanglage et lestage latéral + option drain en périphérie sous le fil d'eau d'entrée.



Semelle de béton C25/30 : 20 cm d'épaisseur minimum et treillis ST25 avec barres d'ancrage des sangles en 12 mm disposées sous le treillis. Le treillis étant placé dans la partie basse du radier.

PEFC 10-31-3162
LESTON + FACILE
PHOSPHORE
innoclair solutions © 06/2024 - Vous n'avez pas envie de jeter ce magnifique dépliant, si non, faites-le bien :

> Pose en conditions humides : Cas des sols avec nappe temporaire ou permanente, quels que soit leur niveau, et des sols peu perméables.

Préambule : Pour le remblaiement latéral des cuves, dans le cas d'utilisation de béton en lieu et place de sable stabilisé ou de gravier 4/6mm, la préconisation du béton sera effectuée uniquement par un bureau d'études ou la S.A.S innoclair.

- En cas de présence de nappe phréatique temporaire ou aquifère, l'entreprise de pose doit s'assurer que la cuve résistera à la poussée d'Archimède ainsi qu'à tous risques de déformation dus à la pression de l'eau ou du terrain. Pour cela, l'entreprise en charge de la pose du dispositif, respectera le point 3.4.1 du guide d'utilisation.
- Le radier recouvrira l'intégralité de la fouille et respectera les distances cuves/parois de la fouille. Il sera constitué de gravier 4/6mm ou de sable stabilisé sur 20 cm de hauteur minimum ou de béton. Ce radier sera fermement tassé et nivelé pour assurer une très bonne stabilité du dispositif. En cas de présence de nappe au moment de la pose, elle pourra être rabattue par un dispositif de pompage pendant le chantier. Le dispositif pourra être déposé directement sur le radier. Utiliser les 3 anneaux de manutention en tenant compte des recommandations du paragraphe 3.2. du guide d'utilisation.
- La pose d'un drain d'évacuation des eaux sous le niveau du fil d'eau d'entrée de la fosse toutes eaux est possible dans certains cas. Cette possibilité sera définie par le bureau d'études ou la S.A.S innoclair. Ce drain aura pour effet de limiter la pression d'Archimède en période de hautes eaux, ainsi que le risque de déformation du fond de cuve du filtre. Ce drain sera complété par un dispositif d'évacuation des eaux vers un fossé ou une zone d'infiltration prédéfinie.
- Le remblai sera en gravier type 4/6mm ou en sable stabilisé à 200 kg de ciment/m³ de sable et disposé pas plus haut que le niveau du fil d'eau de sortie par rapport à la base des cuves. Il est important d'enrober les tuyaux d'entrée et de sortie avec du gravier ou du sable stabilisé afin d'annuler le risque de tassement du sol autour des tuyaux et ainsi d'éviter les risques de fuites au niveau du joint des fosses. En parallèle, remplir la cuve de la fosse toutes eaux à 50% minimum. La cuve du filtre + billes d'argile d'un poids de 900 Kg ne nécessite pas d'apport d'eau pour sa stabilisation pendant le chantier. Par précaution, un apport d'eau correspondant à 50% de la hauteur de la cuve du filtre pourra être effectué. Cette eau ajoutée sera évacuée par la pompe de relevage ou la sortie basse du dispositif.
- La rehausse étanche étant intégrée directement au produit à la fabrication des cuves, aucune rehausse ne doit être ajoutée. En cas de non-respect de cette prescription, aucune garantie ne sera opposable au fabricant.
- Finaliser le remblai avec 20 cm de terre végétale débarrassée de tous éléments caillouteux.
- Les dalles de répartition posées sur le dispositif ne doivent pas être positionnées dans l'esprit d'éviter la remontée des cuves.
- Fixation/ancrage/lestage du dispositif. Selon la hauteur recensée de la nappe, plusieurs solutions de fixation/ancrage sont possibles :
 - Soit par la mise en œuvre d'un lestage latéral de sable stabilisé dosé à 200kg de ciment/m³ de sable.
 - Soit par la mise en œuvre de sangles de fixation reliées au treillis soudé et à la barre de 12mm. La barre de 12mm étant installée sous le treillis. L'ensemble treillis et barre de 12mm étant positionnés dans la partie basse du radier de 20cm d'épaisseur minimum.

Type de pose	Dimensions minimales de la fouille (Lxl)	Hauteur de la fouille SANS la rehausse de 25 cm (y compris lit de pose de 10cm)	Hauteur de la fouille AVEC la rehausse de 25 cm (y compris lit de pose de 10cm)
Pose du filtre en position «bloc»	3,35 m x 2,75 m	1,60 m	1,85 m
Pose du filtre en position «en ligne»	6,70 m x 1,75 m	1,60 m	1,85 m

